

FLASH INFOS BRÉCÉ

Du 21 mai 2020

n° 100

www.mairie-brece.fr

Infos Municipales



Services municipaux

L'accueil de la mairie est à nouveau assuré depuis le 11 mai dernier. L'accueil est limité à 2 personnes et le port du masque est fortement recommandé. En ce qui concerne, les

demandes de renseignements d'urbanisme, il sera nécessaire de prendre un rendez-vous au préalable au 02 99 00 10 09.



Installation du prochain conseil municipal

Le gouvernement a arrêté la date du 18 mai pour la prise de fonction de conseiller pour les élus de mars dernier.

Il impose également la date de réunion d'installation du conseil entre le 23 et le 28 mai. Pour notre commune de Brécé, nous tiendrons cette réunion le 26 mai à la salle modulaire et procéderons à l'élection du maire et des adjoints. Comme le permet les textes, cette réunion se déroulera à huis clos pour des raisons sanitaires.

Zone Bleue

Afin de rendre plus fluide le stationnement des voitures sur la place du centre commercial, six places ont été mises en zone bleue.

Cette décision a été prise en accord avec les commerçants. Dans cette zone, la durée maximum du stationnement est de 1h30 entre 9h et 19h sauf les dimanches et jours fériés.

Nous comptons sur vous pour respecter cette nouvelle règlementation qui devrait rendre l'accès aux commerces plus aisée en journée.





LE DET LA CONTROL DE LA CONTRO

Le Relais

La collecte textile effectuée sur l'ensemble du territoire par le biais des conteneurs. Le Relais reste suspendue jusque fin mai minimum. Nous vous demandons de continuer à « confiner » vos dons et ne pas déposer vos sacs au pied du container comme sur la photo!!



Retour des élèves à l'école

Jeudi 14 mai, l'école de Brécé à accueilli ses premiers élèves ! Une enquête réalisée auprès des familles avait montré que plus de 80% des enfants viendraient en classe. C'est toute une dynamique qui s'est mise en place et c'est avec enthousiasme que l'équipe éducative de l'école, les animateurs du périscolaire, la municipalité et tous les agents ont préparé activement cette rentrée. Elle a nécessité une longue préparation de la part des services : désinfection des locaux, réorganisation des classes, marquage dans les cours, mise à l'abri des jeux... afin de respecter le protocole sanitaire très contraignant.

Jusqu'à la fin des classes, pour simplifier l'organisation, la semaine de 4 jours a été provisoirement adoptée. Les enfants des classes élémentaires sont répartis en 2 groupes afin respecter la limite de 15 élèves par classe. Le premier groupe a classe les lundis et mardis et le second les jeudis et vendredis. En maternelle, la limite par classe est de 10 enfants. Durant les 2 premières semaines seuls les enfants de grande section ont été accueillis dans les 3 classes. A compter du 25 mai, les enfants de moyenne section les rejoindront. Les enfants seront répartis comme en élémentaire en 2 groupes avec 2 jours de classe par semaine pour chaque groupe. Les enfants de petite section et toute petite section ne seront pas accueillis car ils sont trop jeunes pour respecter le protocole sanitaire imposé. Les enfants de parent prioritaire (soignant, enseignant, ATSEM et AESH) dépourvus de solution de garde sur leurs jours de travail peuvent être accueilli tous les jours.

Les animateurs de Léo Lagrange sont venus épauler les enseignants notamment pour accueillir les enfants des personnels prioritaires quand ils ne sont pas en classe. Ils assurent également l'accueil périscolaire et le service au restaurant municipal.

Il faut noter aussi l'effort consenti par tous les personnels pour adapter leurs horaires aux contraintes imposées par la nouvelle organisation, en particulier les personnels qui assurent, avec beaucoup de rigueur, la désinfection des sanitaires et des classes tout au long de la journée, des tâches clés dans le respect du protocole.

Les sourires des enfants, quand ils évoquent leur retour à l'école, sont autant de remerciements adressés à tous les acteurs qui ont œuvré pour la réussite de cette rentrée inédite. Les familles nous ont dit être très satisfaites de l'organisation mise en place : un bel exemple de solidarité autour de nos enfants pour conjurer l'ambiance anxiogène en cette période troublée.

INFOS UTILES

Urgences

GENDARMERIE: 17 POMPIERS: 18

Samu: 15 ou 02 99 59 16 16

Services de santé

SOS médecins : 36 24 ou

02 99 53 06 06

Pharmacie de garde: 32 37

Infirmières

Mmes Gautier et Severo Soins à domicile ou au cabinet 5 rue de Bretagne - Brécé

06 44 85 25 54

Mairie

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00 Fermée le mardi après-midi Samedi 8h30 - 12h00 02 99 00 10 09 accueil@mairie-brece.fr

Médiathèque

Mardi 15h30-17h30 Mercredi 10h30-12h30 et 15h-18h Vendredi 15h30 - 18h Samedi 10h - 12h30 02 99 62 10 31 mediatheque@mairie-brece.fr

Collectes des déchets

Numéro vert service déchets Rennes Métropole: 0.800.01.14.31 Collecte des ordures ménagères Mardi après-midi

Collecte des bacs jaunes

Vendredi matin semaines impaires

Déchetterie Acigné Lundi, Jeudi et Vendy 14H - 18h Mercredi et Sa 9h - 12h et 2 erts Brécé **Plateform** Lundi / 9h Meru amedi 14h - 18 (17h à partir du 2/11)

Signalement Voirie

Formulaire sur metropole.rennes.fr rubrique pratique/ @démarches

Dépannage 24h/24

SPL: 02 23 22 00 00 Enedis: 09 726 750 35 GRDF: 0 800 47 33 33

Médiathèque de Brécé Ce VENT de CULTURE N'A

La médiathèque ouvre ses portes

Heureuse de vous retrouver, l'équipe de la 02 99 62 10 31 ou par mail : médiathèque vous attend à partir du 13 mai sur rendez-vous uniquement.

Réservez un quart d'heure à Vent de Culture:

https://doodle.com/poll/

myd6kbfmpffskgkh également (lien disponible sur le site de la mairie) ou par téléphone (02 99 62 10 31).

Des créneaux sont ouverts (un par famille) les mercredis de 10h à 12h30 et de 14h à 18h et les samedis de 10h à 12h30.

L'accès aux collections ne sera pas direct mais vous pourrez effectuer le retour de vos documents ainsi que des prêts : une sélection de documents en présentation vous sera proposée.

fonctionnement temporaire susceptible d'évoluer.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'information : par téléphone au

mediatheque@mairie-brece.fr



Information déchèteries Rennes Métropole

La plateforme provisoire mise en place pendant le confinement a été plébiscité par les habitants. La municipalité remercie les élus et bénévoles qui ont permis la mise en place de cette plateforme

Depuis la réouverture des 9 déchèteries et des 7 plateformes

déchets verts, l'accès se fait sur rendez-vous uniquement, au moins tout le mois de mai.

En revanche désormais 3 trois créneaux d'inscription sont possibles par famille ou par professionnel disposant d'une carte d'accès, pour le mois de mai.

Il est impératif de respecter le créneau horaire (15 minutes) d'inscription choisi.

Lors de votre inscription en ligne, votre plaque d'immatriculation vous sera demandée. Seul le véhicule inscrit pourra entrer. Et une seule personne par foyer est autorisée à entrer.

* Pratique

- Numéro vert : 0 800 01 14 31 du lundi au vendredi (hors fériés) de 9h à 12h30 (11h30 le jeudi) et de 13h30 à 17h.
- Formulaire de demande de rendez-vous pour l'accès aux déchèteries : https:// reservation.symetri.fr/RM/

Toutes les informations pratiques sur l'ensemble des collectes pour les particuliers et les professionnels cartons, textile, biodéchets...) disponibles (verre, dechets.rennesmetropole.fr.

Infos Associations - Divers

ESPACE JEUNES NUMÉRIQUE

L'espace jeunes devient numérique

DU 18 MAI AU 2 JUIN L'ESPACE JEUNES ORGANISE DES **ACTIVITÉS EN LIGNE!**

C'est à dire en ligne ? Eh bien, sur Discord, une application qui permet de discuter par voie orale, textuelle ou par vidéo. Un moyen de passer de bons moments entre amis en attendant la réouverture de l'espace jeunes!

- ⇒ Au programme : Discussions, Challenges, Partage de création (cuisine, dessin, danse, etc.) Jeux vidéo, Jeux de société, Radio (musique et podcast), Aide aux projets etc.
- ⇒ Pour nous rejoindre, il te faut une connexion internet, un ordinateur, une tablette ou un portable et l'accord de tes parents!
- ⇒ L'animateur pourra accompagner les parents ou les jeunes qui le souhaitent dans la création d'un compte, c'est très simple et gratuit!

N'hésitez pas à contacter l'animateur pour plus d'informations :

06 42 38 83 11 / brece.jeunesse@leolagrange.org

Directeur de la publication : Jean Paul GÉRARD / Responsable de la publication : Christophe CHEVANCE

Conception, Réalisation, Impression: Laetitia MOREAU - Mairie de Brécé Annonces à adresser à accueil@mairie-brece.fr au plus tard le vendredi semaine paire pour une parution le jeudi de la semaine impaire.

Vous pouvez recevoir le Flash Info par email en faisant la demande à accueil@mairie-brece.fr ou via le site www.mairie-brece.fr